



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco.cfdt.fr

 @interco_cfdt_officiel

 /interco_cfdt_officiel

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

Au Ministère de la Justice, des conditions de travail améliorées et des carrières revalorisées avec la CFDT !

Un accord majeur pour la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), et un relevé de conclusions relatif à la revalorisation des personnels administratifs et des personnels techniques des corps communs du ministère ont été signés le 2 septembre avec le garde des Sceaux, après de nombreux mois de négociations auxquelles a participé la CFDT. **Il s'agit du premier accord de ce type dans l'ensemble des ministères.**

En ce qui concerne la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, plusieurs axes sont à retenir :

→ Prévenir les risques professionnels et sécuriser notre environnement de travail

- **Renforcement des équipes de prévention** : 30 emplois supplémentaires pour les assistants de prévention dès 2026.
- **Protection fonctionnelle systématisée** : Une doctrine ministérielle pour des réponses claires et rapides à nos demandes.
- **Meilleure gestion des conflits** : Une méthodologie partagée pour signaler et résoudre les tensions au travail.
- **Environnement de travail amélioré** : Engagement de prise en compte de nos besoins dans les projets immobiliers et numériques.

→ Rénover le management et renforcer les collectifs de travail

- **Feuilles de route QVCT** : Chaque service élaborera un plan d'action concret **avec** la participation des agents.
- **Formation obligatoire des encadrants** : Pour un management plus humain acculturé à la QVCT.
- **Un fonds dédié** : Création d'un fonds ministériel pour financer vos projets de terrain.
- **Fluidité des mobilités** : Accompagnement renforcé des projets professionnels et des carrières.

→ Simplifier notre quotidien RH

- **Standardisation des réponses** : Un engagement sur des délais de traitement des demandes RH.
- **Information transparente** : Refonte de l'intranet pour un accès simple et clair à toutes les informations RH.
- **Accompagnement personnalisé** : Soutien renforcé pour les agents revenant d'une longue absence.

4 septembre 2025

→ **Ce que cet accord signifie pour nous :**

- **Des actions concrètes** qui s'appliqueront directement et sur tout le territoire.
- **Une vision sur 5 ans** (2025-2030) avec une évaluation indépendante à mi-parcours.
- **Un dialogue social renforcé** pour faire de la QVCT l'affaire de tous.

La fédération Interco CFDT se félicite de cet accord mais sera vigilante quant à sa réelle mise œuvre.

En ce qui concerne le relevé de conclusions relatif à la revalorisation des personnels administratifs et des personnels techniques des corps communs du ministère :

→ **Augmentation de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise dès le 1er janvier 2025 (effet rétroactif) :**

- Adjoints administratifs et techniques : **+600 € bruts annuels.**
- Secrétaires administratifs : **+700 € bruts annuels.**
- Attachés d'administration : **+800 € bruts annuels.**

A noter : Une revalorisation supplémentaire est prévue pour les secrétaires administratifs et attachés d'administration exerçant des fonctions d'encadrement.

Et pour la suite ?

L'engagement du ministère ne s'arrête pas là !

→ **Pour les personnels techniques :**

- Création de la nouvelle filière technique ministérielle au 1er janvier 2026.
- Des revalorisations IFSE dès 2026 pour certains corps de la filière technique.
- De nouvelles perspectives de carrière avec des avancements de grade et des promotions facilitées.

→ **Pour les personnels administratifs :**

- Un nouveau plan de repyramidage : Promotion de 1 000 agents des adjoints administratifs vers le corps des secrétaires administratifs entre 2026 et 2029.
- Augmentation des promotions vers le corps des attachés d'administration de l'État.
- Un accompagnement de carrière renforcé : Avec des doctrines d'emploi claires et des formations adaptées.

Ce qu'il faut retenir : C'est le début d'une démarche pluriannuelle visant à réduire les écarts de rémunération par rapport aux autres ministères et à dynamiser votre parcours professionnel.